Madame la ministre,

À partir d'informations transmises par l'ACAT-France, je me permets de vous faire part de ma vive inquiétude concernant la condamnation à mort de Mojahed Kourkour, dans le contexte de la répression des manifestations ayant éclaté en Iran à la suite du meurtre de Mahsa Amini en septembre 2022. Au moment de la rédaction de cet appel, il est sous la menace d'une exécution imminente.

Kian Pirfalak, un garçon de 9 ans, a été tué par les forces de sécurité le 15 novembre 2022. Plutôt que de reconnaître sa propre responsabilité, le 8 avril 2023, le régime iranien a condamné à mort Mojahed Kourkour, un manifestant, sur la base de fausses preuves et de confessions forcées obtenues sous la torture.

Madame la ministre, je vous demande avec insistance d'engager les moyens nécessaires auprès de vos interlocuteurs iraniens afin d'obtenir la libération de Mojahed Kourkour, en espérant que ce ne soit pas trop tard, et la condamnation des véritables responsables de la mort de Kian Pirfalak. Je vous demande également de faire en sorte que tous les manifestants risquant la peine de mort ou actuellement détenus soient libérés.

Je vous prie d'agréer, Madame la ministre, l'assurance de ma haute considération

NOM : SIGNATURE :

ADRESSE :

ACAT-France 2023 © Photo : Instagram @zeynab-molaei.rad

AFFRANCHIR À 1,16 €

Madame Catherine COLONNA,
Ministre de l'Europe
et des Affaires étrangères

Ministère de l'Europe
et des Affaires étrangères

37 quai d'Orsay, 75700 Paris SP 07

AGIR POUR UN MONDE DIGNE JUILLET 2023

Les mères de Mojahed Kourkour et de Kian Pirfalak devant la tombe de Kian avec le message suivant : ***Longue vie à Mojahed Kourkour***

Mojahed Kourkour a été condamné à mort par le régime iranien en l'accusant faussement d'avoir tué un garçon de 9 ans, Kian Pirfalak. La famille du garçon dénonce cette condamnation qui ne vise qu'à couvrir des membres des forces de sécurité ayant tiré sur des manifestants, les véritables auteurs du crime.

Le meurtre d'un garçon de 9 ans par les forces du régime

Le 15 novembre 2022, alors que le pays est marqué par des manifestations initiées par la mort de Mahsa Amini, la famille Pirfalak rentre chez elle en voiture. Elle arrive à une intersection dans la ville d'Izeh où des membres des forces de sécurité lui demandent de faire demi-tour, ce que le père de famille exécute. Alors qu'il effectue la manœuvre, des membres du service de sécurité en civil tirent sur la voiture, le blessant grièvement et tuant l'ainé des deux enfants, Kian, 9 ans. Ce même jour, six autres participants à une manifestation contre le régime iranien sont tués par les forces de sécurité. Les autorités déclarent le soir même, que la mort de Kian et des autres personnes tuées sont imputables à des terroristes et annoncent l'arrestation deux jours plus tard, de 11 personnes en lien avec les « évènements d'Izeh ». Le 18 novembre, lors de l'enterrement du jeune garçon, sa mère, Zaynab Molaei-Rad, rejette publiquement la thèse terroriste et confirme que c'est bien le régime qui a tué son fils.

Le 20 décembre, les forces de sécurité attaquent une maison dans un village à proximité d'Izeh. Deux hommes trouvent la mort tandis que deux autres sont arrêtés, dont Mojahed Kourkour, blessé à la jambe durant l'attaque. Il est inculpé pour le meurtre de Kian, alors qu'il n'était pas présent sur les lieux du crime ce jour-là. Il avait cependant participé le lendemain aux manifestations contre le gouvernement et son usage d'armes létales face aux manifestants. Il avait cependant participé le lendemain aux manifestations contre le gouvernement et son usage d'armes létales face aux manifestants. Ce serait à ce moment-là, qu'il aurait été identifié par les services de sécurité avant d'être arrêté 40 jours plus tard.

Condamné à mort pour couvrir un crime du régime

Dix jours après son arrestation, Mojahed Kourkour apparait à la télévision iranienne, où on le force à avouer le meurtre de Kian Pirfalak, bien que la procédure judiciaire contre lui n'ait pas encore été initiée. Depuis son arrestation, il n'a pas pu voir sa famille et n'est en contact avec elle que de manière sporadique. En raison d'un manque de soins, la blessure à sa jambe s'est aggravée au point qu'il pourrait la perdre.

Le 8 avril 2023 Mojahed Kourkour a été condamné à mort par le tribunal révolutionnaire d'Ahvaz pour le meurtre de Kian Pirfalak sur la base de fausses preuves et d'une confession forcée. Mojahed doit encore attendre la décision en appel. La mère de Kian a de nouveau rejeté cette fausse accusation qui ne vise qu'à exonérer le régime de ses crimes. En signe de solidarité, les mères de Mojahed et de Kian ont posé ensemble devant la tombe de Kian avec le message suivant : *Longue vie à Mojahed Kourkour.*

À l'heure ou cet appel est imprimé, Mojahed Kourkour est sous la menace d'une exécution imminente, la suite de son transfert à Téhéran. Son cas demeure un symbole de la persécution des manifestants en Iran.

Retrouvez toutes nos actions sur acatfrance.fr

Oui, je participe à la lutte contre la torture

☐ **J'adhère à l'ACAT-France pour un montant de 24 € la première année**

☐ **Je fais un don à l'ACAT-France**

☐ 10 € ☐ 30 € ☐ 50 € ☐ 90 € ☐ libre ..... €

Je recevrai un reçu fiscal me permettant de déduire 66 % de mon adhésion ou de mon don.

☐ **Je souhaite m'abonner à la revue *Humains*.**
Pour 12 € la première année, je recevrai 4 numéros

☐ **Je souhaite recevoir des informations sur les legs, assurances vies et donations**

Prénom **Nom** **Mail**

Adresse

Je renvoie ce bulletin à l'ACAT-France, 7 rue Georges Lardennois 75019 Paris. Chèque à l'ordre de l'ACAT.

Nous respectons vos données personnelles. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé. Elles sont destinées aux services de gestion et aux tiers mandatés par l'ACAT-France à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes ou faire appel à votre générosité. Vos données sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités précitées et pour l'envoi de votre reçu fiscal. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification, de portabilité et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez demander à ce qu'elles ne soient pas communiquées à d'autres organismes. Pour toutes ces demandes, contactez l'ACAT-France : 01 40 40 42 43 / dpo@acatfrance.fr

DON en CONFIANCE comitecharte.org

Que résonne notre vive protestation suite à la condamnation à mort de Mojahed Kourkour pour le meurtre de Kian Pirfalak, malgré son absence sur les lieux, afin de couvrir les véritables responsables.

Georges Heichelbech, membre de la commission Théologie et du groupe de travail Sensibiliser les églises

AGIR EN IRAN ET AILLEURS

GRÂCE À VOUS

Vietnam.
Une note d'espoir pour les autres militants écologistes actuellement détenus ?

L'ACAT-France se réjouit de la libération inattendue de Ngụy Thị Khanh, soutenue lors de la Nuit des Veilleurs 2023. Notre association se réjouit de cette bonne nouvelle, mais reste vigilante sur le sort des militants écologistes souvent inquiétés par les autorités vietnamiennes et qui font l'objet d'arrestations destinées à les museler.

Espérons que la libération d'une figure emblématique de ce militantisme ouvre la voie et soit une note d'espoir pour eux.

L'ONG chrétienne contre la torture et la peine de mort. Association reconnue d'utilité publique

AGISSONS ENSEMBLE POUR UN MONDE DIGNE

IRAN

J'agis pour Mojahed Kourkour, condamné à mort

J'AGIS AVEC L'ACAT-FRANCE.

Ce n'est pas de votre faute si la torture existe, mais si elle recule c'est grâce à vous. Votre signature peut changer un destin.

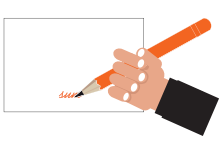

Je signe la carte

Je découpe la carte

J'envoie la carte

DÉPLIANT

CONTACT LOCAL

ACAT-France 2023 © Photos : D.R. ACAT-France / Instagram @zeynab-molaei.rad

@ACAT_France ACAT France acat_france

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

ACAT France